



**HAL**  
open science

## La main à plume vaut la main à hache. Lettre-Lai d'Odée, princesse de Norvège (Sone de Nansay, vers 1280)

Anne Martineau Martineau

### ► To cite this version:

Anne Martineau Martineau. La main à plume vaut la main à hache. Lettre-Lai d'Odée, princesse de Norvège (Sone de Nansay, vers 1280). Colloque international "Les Relations épistolaires", Anne Martineau, Nov 2016, Saint-Etienne, France. hal-03209290

**HAL Id: hal-03209290**

**<https://hal.science/hal-03209290>**

Submitted on 27 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

## La main à plume vaut la main à hache.

### Lettre-*Lai* d'Odée, princesse de Norvège (*Sone de Nansay*, vers 1280)

Anne Martineau

(Université Jean Monnet de Saint-Étienne)

À l'époque où est écrit *Sone de Nansay*<sup>1</sup>, voilà longtemps que les écrivains ont vu le parti qu'ils pouvaient tirer de l'insertion de lettres dans une œuvre. Il n'est donc pas étonnant que ce roman en contienne autant. On assiste souvent à leur réception, qui se déroule selon un protocole presque immuable : le destinataire prend la missive, puis il la tend à un clerc, qui, après l'avoir lue, en résume pour lui la teneur. Si bien qu'aucune n'est reproduite *in extenso* à l'exception d'une seule : celle qu'Odée, princesse de Norvège, qui aime Sone et veut l'épouser, envoie à la cour de France. Unique, cette lettre l'est aussi par sa forme, par son contenu, par ses destinataires, par le cérémonial entourant sa réception. Comme on va le voir, elle est en effet partie intégrante (et essentielle) d'une vraie *machine de guerre*, par laquelle Odée a entrepris de triompher de tout ce qui faisait obstacle à son mariage. Avec succès, puisqu'elle épousera Sone. Mais, avant de voir comment elle a fait, encore faut-il savoir quels étaient ces obstacles, et donc revenir en arrière.

\* \*  
\*

#### Obstacles au mariage d'Odée

Le premier tient à la personnalité du protagoniste.

Depuis qu'à douze ans il est tombé amoureux d'Yde de Donchéry, la toute jeune sœur d'un seigneur voisin, Sone est atteint de *mélancolie*. Dans les faits, cela se traduit par une fâcheuse tendance à prendre la fuite. Il fuit Yde, chaque rencontre avec elle étant plus calamiteuse que la précédente, et il se dérobe devant toutes les occasions de se « chaser » (d'épouser une héritière), qui s'offrent à lui en fuyant Yde.

Il s'est d'abord placé en tant qu'écuyer au service du comte de Saintois, qui, très satisfait, lui a offert, avec la main de sa fille Luciane, une bonne part de sa terre. Sone est retourné voir Yde, puis, accablé par le résultat de leur entrevue, est parti louer ses talents guerriers à l'étranger. Le roi de Norvège, auquel ceux d'Irlande et d'Écosse venaient de déclarer la guerre, l'a accueilli à bras ouverts, et sa fille, Odée, s'est éprise de lui. Mission victorieusement achevée, Sone allait se rembarquer pour la France afin, disait-il, d'y courir les tournois (en réalité, pour revoir Yde), malgré le désespoir d'Odée et les offres de son père, prêt à lui donner sa fille et une grande partie de son royaume, quand l'histoire a pris un tour imprévu.

Odée était montée à bord pour lui faire ses adieux. Une tempête s'est levée, emportant le vaisseau jusqu'en Irlande, dont Sone avait tué le roi. Dénoncé par le capitaine, Sone a dû son

---

<sup>1</sup> Les citations en ancien français sont tirées de l'édition Claude LACHET (*Sone de Nansay*, Paris, Champion, 2014), et leurs traductions de celle du même médiéviste (*Sone de Nansay*, Paris, Champion, 2012).

salut à l'épée prodigieuse qu'Odée lui a remise<sup>2</sup>, à la protection des Templiers, au coup de foudre de la veuve du roi pour lui, et, bien sûr, à sa propre vaillance. Le retour fut terrible, l'équipage, qui s'était pourtant engagé sur les reliques à les ramener à bon port, s'étant parjuré et mutiné. Odée s'est battue aux côtés de Sone avec une « hache » (v. 7065). Elle a reçu un grand coup de couteau près du cœur. Et c'est un navire désemparé, presque un vaisseau fantôme, qui est finalement revenu en Norvège, avec Sone et Odée grièvement blessés.

Mais déjà une autre ennemie, insaisissable, protéiforme, y attendait la princesse : la médisance. Odée l'avait prédit à Sone sur le bateau, alors qu'elle y gisait presque morte. Après un tel retour, les langues iraient bon train :

De vous ere mais gracie  
Qu'en vostre lit m'arés couchie,  
Si serai partout refusee.  
Ja n'iere mais jour hounouree,  
Si que vous ne autrui n'arai<sup>3</sup>.  
(v. 7215-7219).

Elle avait raison. Tout le monde, en Norvège, raconte que Sone l'a « assoignantie » (qu'il a fait d'elle sa concubine, v. 7820). Et ce n'est encore qu'un début.

Car si les messages officiels vont vite, et dans toute l'Europe, ils sont doublés et concurrencés par un flux incessant de nouvelles, dont de pures rumeurs, colportées par ces gazettes ambulantes que sont pèlerins, marchands et marins. Elles font ou ruinent les réputations<sup>4</sup>. Les ayant déjà vues à l'œuvre, on tremble pour Odée. Voilà pourquoi, — après une longue convalescence pendant laquelle la jeune fille a superbement affiché son amour pour Sone et son mépris des ragots, en dépit de tout ce qu'elle a souffert, physiquement et moralement, de ce qu'elle va souffrir encore, de ses supplications, de celles de sa mère, prête à offrir son douaire au héros —, quand Sone persiste à vouloir rentrer en France, le lecteur se dit que la mélancolie n'explique et surtout *n'excuse* pas tout.

Pour apaiser Odée, il promet que son absence sera brève. Il donnera de ses nouvelles. S'il tardait trop, qu'elle lui envoie un courrier et il s'empressera de revenir.

Ainsi commence leur relation épistolaire.

Sitôt parvenu à Bruges, il remet au capitaine du vaisseau, Gratien, un anneau et une lettre pour Odée. Son texte n'est pas donné, mais on le devine un peu formel, sinon froid, puisque, de sa propre initiative, afin d'apaiser la jeune fille, le courtois Gratien, en la lui remettant, y rajoute un baiser. Cependant, *exactement en même temps que Sone, et probablement venue par le même bateau que lui*, la rumeur de ses aventures norvégiennes (réelles et supposées) a débarqué, à cause d'un « maronniers » (marin, v. 8396). Celui-ci sait même que Sone vient d'écrire à Odée et qu'un autre marin a porté la lettre ! La rumeur se répand

---

<sup>2</sup> Il s'agit de l'épée de Joseph d'Armathie, talisman de Souveraineté de la Norvège. C'est une arme magique. Aussi longtemps qu'il la tiendra en main, Sone ne pourra ni être capturé, ni blessé (*ibid.*, v. 5960-5964).

<sup>3</sup> « J'aurai par votre faute la réputation que vous m'avez couchée dans votre lit et je serai refusée partout ; jamais je ne serai honorée et je n'épouserai ni vous ni un autre. »

<sup>4</sup> Un exemple de rumeur élogieuse. Avant de se rendre en Norvège, Sone avait tenté sa chance en Écosse. Il y avait été reconnu par un chevalier, qui, au retour d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, était passé par Chalon-sur-Saône, où il avait assisté aux exploits de Sone lors d'une joute d'écuyers. L'ancien pèlerin avait alors conseillé à la reine d'Écosse de le garder à tout prix (v. 2985-3004). Autre exemple, teinté d'humour. À la reine de Norvège le suppliant d'avoir pitié de sa fille, Sone avait objecté qu'elle ne savait même pas qui il était. Surprise ! La reine balaise l'objection en déroulant, sur trente vers, toute la généalogie de Sone (que le lecteur a déjà entendue jusqu'à satiété, du héros ou du narrateur, en prose comme en vers...), des « marcheurs » (marchands) français l'ayant fait connaître en Norvège (v. 7885-7914).

si vite qu'elle précède le héros. Si, à Nansay, tout le monde est impatient de le voir, à Donchéry, Yde est malade de jalousie. Au terme d'une scène atroce, où elle en vient à injurier Odée et même à la maudire, Sone... s'enfuit et se lance dans une série de tournois et de joutes, presque sans interruption et avec un égal succès, mais, fidèle à lui-même, se dérobe chaque fois qu'on veut le récompenser.

Cependant les mois passent. Sone ne revient pas et il a cessé d'écrire.

En Norvège, entre-temps, un drame s'est produit. Le roi est mort. Ses deux fils ayant été tués à la guerre, c'est la Norvège tout entière qui réclame Sone pour souverain. Il l'apprend de l'envoyé d'Odée, Gratien, qui, depuis plus de trois mois, cherchait à le joindre (tâche ardue s'il en fut, puisque le héros se déplace sans cesse et *incognito*) [v. 11778-11779]. Sone le charge de rassurer Odée et lui remet divers présents<sup>5</sup>. *In petto*, il fait son examen de conscience, reconnaît s'être mal conduit envers elle. Mais il ne renonce pas pour autant à se rendre à Montargis, où de grandes joutes chevaleresques vont avoir lieu en présence du roi de France et de toute sa cour.

En apprenant cela, Odée décide de brusquer les événements.

### Le message d'Odée

Au terme de son parcours aventureux, le mélancolique Sone laissera bien des cœurs brisés : Luciane, la reine d'Irlande, Yde, la comtesse de Champagne... Mais Odée est d'une tout autre trempe. Pour elle, en vraie Scandinave — puisque tel est, selon Régis Boyer, l'enseignement moral essentiel des Sagas<sup>6</sup>—, vivre, c'est se battre :

Dont dist Odee : « U je irai  
U message i envoieurai,  
Car je ne puis ensi durer ;  
Pour vivre m'estuet afronter<sup>7</sup>. »  
(v. 12038-12041).

Elle opte pour le messager. L'auteur nous fait assister à la genèse du message et aux autres préparatifs, mais, cachottier, il se garde bien de les expliquer.

Odée réfléchit nuit et jour à « comment ala et repaira » (comment elle alla et revint, v. 12565). Puis elle compose, non une simple lettre en prose, mais un *lai*, paroles et musique, qu'elle apprend à une chanteuse et harpiste réputée, d'une grande beauté, nommée Papegay. Ensuite, elle demande à Gratien de se préparer à lever l'ancre. Enfin, elle mande son messenger, qui se révèle être une messagère, Orvale. Elle est noble, mais se trouve si laide qu'elle se dispenserait volontiers de cette mission, de peur qu'on ne se moque d'elle, si Odée n'insistait pas tant. Juste avant l'embarquement, la princesse passe ses dernières consignes. À Orvale, elle explique sa « besongne » (v. 12619). Papegay devra remettre un gerfaut au roi, chanter le lai devant lui, et lui demander de juger si elle a mérité d'épouser son « ami ». Mais comme il faut

---

<sup>5</sup> Non sans commettre à cette occasion une énorme *bourde*. Il a remis à Gratien un magnifique cheval pour Odée et une bague pour sa mère, la veuve du roi. Odée en déduit que Sone veut épouser sa mère, ce qui provoque chez elle une crise épouvantable. Il faut toute l'adresse de Gratien pour la persuader qu'elle s'est méprise.

<sup>6</sup> « La loi, c'est de faire face aux difficultés de la vie, jour après jour, sans admettre l'abaissement. De faire face, tout simplement », in *Les Sagas islandaises*, Paris, Payot, 1992, chap. XI, « Valeur : un idéal de vie », 1. « Un idéal héroïque bien tempéré », p. 217.

<sup>7</sup> « Ou bien j'irai, déclare Odée, ou bien j'y enverrai un messenger, car je ne peux patienter ainsi : pour vivre je dois attaquer de front. »

que Sone, de son côté, parachève ses triomphes, ce n'est que quelque trois mille vers plus tard que les envoyées parviennent à Montargis et qu'on découvre ce qu'Odée a imaginé<sup>8</sup>.

Comme les préparatifs le laissent deviner, l'invention est complexe. C'est une mise en scène dans laquelle *s'insère* la lettre-lai, mais où *tout* fait sens. Pour comprendre, il faut prendre les éléments qui la composent un par un, et dans l'ordre prévu par Odée.

Voyons d'abord pourquoi elle n'a pas pris Gratien comme messager, bien que ce dernier, jusqu'à présent, se soit toujours chargé de sa correspondance, avec autant de courtoisie que de loyauté, et intéressons-nous à la messagère.

C'est une très noble dame, une comtesse. Pour bien marquer son rang, elle s'est d'ailleurs fait accompagner par plusieurs de ses vassaux. Sone, qui la connaissait, s'est précipité vers elle dès qu'il l'a vue et l'a comblée de marques d'honneur. L'élimination de Gratien pourrait s'expliquer par l'étiquette : ce n'est qu'un roturier. Mais Odée ne pouvait-elle pas trouver de messagère qui fût à la fois de haute naissance et *moins laide* ?

Laide est un euphémisme, car Orvale est monstrueuse. On le découvre en même temps que la cour, où son entrée fait sensation. Une géante, bossue devant et derrière, noire de peau, aux gros poings, aux gros yeux, aux grandes dents, aux sourcils énormes et à la grande barbe (v. 15600-15620). Or, gigantisme et position des bosses mises à part (celles-ci lui maintenant la tête droite, comme une minerve<sup>9</sup>), ce portrait, où l'effrayant le dispute au risible, ressemble beaucoup à celui de la « laide demoiselle » du Conte du Graal<sup>10</sup>. Et les ressemblances vont bien au-delà du physique.

Chez Chrétien de Troyes, la messagère fait irruption en pleine cour d'Arthur, alors qu'on y fête le héros du jour, ce mystérieux chevalier rouge que le roi cherchait à connaître, et qui n'est autre que Perceval. Ici, Orvale surgit à la cour du roi de France alors qu'on y célèbre le triomphe de Sone, qui n'a pu préserver davantage son incognito et vient d'être reconnu vainqueur de toutes les joutes de Châlons-en-Champagne, Machault et Montargis. Chez Chrétien, la messagère fait honte à Perceval de son silence au château du Graal, prophétisant qu'il sera la cause de désastres : le roi « mehaigiés » (mutilé) restera *infirm*e et son royaume sera ravagé par la guerre<sup>11</sup>. Ici, Orvale se contente de menacer Sone de lui faire honte. Il l'a reçue avec honneur et peut encore réparer ses torts. Et, de fait, elle n'aura pas à l'humilier, puisqu'il s'amendera. Mais, si tel n'eût pas été le cas, on sait ce qu'elle eût prophétisé, Odée, dans un moment de désespoir, ayant déjà prédit à sa mère un tel scénario-catastrophe.

Si Sone ne l'épouse pas, elle mourra. La couronne reviendra alors à une cousine *handicapée* physique et mentale, une « clope dessientee » (folle boiteuse, v. 7668), incapable de gouverner. Ce sera la guerre. Royaume et Graal seront en danger.

Car, dans *Sone de Nansay*, les Reliques de la Passion se trouvent en Norvège. Elles y ont été apportées par Joseph d'Armathie et sont conservées dans l'ancien château du Roi Pêcheur (qui, ici, ne fait qu'un avec Joseph d'Armathie), en un lieu presque inaccessible, sur une île, au milieu d'un fjord. Sone le sait, le défunt roi l'y ayant conduit<sup>12</sup>. Il y a même assisté à une *monstrance* du Graal. Or, sitôt sacré, tout roi de Norvège devient *de facto* gardien des

---

<sup>8</sup> Les ambassadrices prennent la mer aux v. 12626-12630, et parviennent à destination aux v. 15543-15545.

<sup>9</sup> La bosse de devant soutient « son menton », celle de derrière lui sert d'« oreillier » (v. 15605 et 15607). « Ensi ot sa tieste hauchie/ Derriere et devant apoiee » (v. 15608-15609).

<sup>10</sup> Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*, éd. LECOY Félix, Paris, Champion, 1981, (2 t.), t. I, p. 144-145, v. 4589-4613 (pour l'ensemble du portrait). Alors qu'Orvale est une géante, l'échine bossue et les « james tortes » (jambes tordues, v. 4611, *ibid.*) de la messagère du *Conte du Graal* font forcément d'elle une naine.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 146, v. 4651-4659.

<sup>12</sup> Juste avant le duel que Sone devait livrer pour lui contre le champion du roi d'Écosse, de manière à mettre de son côté toutes les puissances surnaturelles du pays.

Saintes Reliques. On voit que si mariage et couronnement ne se faisaient pas, Odée ne serait pas la seule à en pâtir, et l'on comprend quel rôle elle a confié à Orvale.

Orvale, ou plutôt VALOR<sup>13</sup>, « Puissance », représente la Souveraineté de la Norvège, dont la stabilité politique, religieuse et l'existence même sont mises en péril par les attermolements de Sone. Le gracieux Gratien ne pouvait pas l'incarner. Il fallait une géante, effrayante, au port altier, aux allures d'être de l'Autre Monde<sup>14</sup>.

Elle consent toutefois à accorder un répit au héros. Place à la musicienne<sup>15</sup>.

Comme son nom l'indique, « Papegay » (Perroquet), à la différence d'Orvale, n'a pas droit à l'improvisation. Elle doit se contenter de faire ce qu'Odée lui a dit. À savoir, et dans l'ordre : donner le *gerfaut*, chanter le *lai*, demander un *jugement*.

Le *gerfaut* prouve la munificence de celle qui l'offre, et que Papegay, pour préserver son anonymat, désigne de la périphrase « fille de roi ». Car c'est le plus beau, le plus grand et le meilleur faucon du monde<sup>16</sup>. C'est une espèce rare, qu'on ne trouve qu'en Islande et en Norvège, car il nidifie dans les régions froides au relief accidenté<sup>17</sup>. Aussi de tels oiseaux sont-ils hors de prix. Une anecdote suffira à le montrer. En 1190, lors du siège de Saint-Jean-d'Acre, le roi Philippe Auguste offrit à Saladin jusqu'à mille écus d'or pour qu'il lui rendît un gerfaut qui s'était échappé. Le sultan préféra garder le rapace<sup>18</sup>. Un tel cadeau, assorti d'un compliment dans lequel le roi de France est qualifié de « plus prisés » (plus estimé, v. 15941) de tous les monarques, ne peut que le flatter et lui faire plaisir.

La lettre-lai est au cœur de la mission de Papegay. C'est dire son importance.

*Lai* est un mot celtique<sup>19</sup>. Associé à la *harpe*, il fait clin d'œil au mythe de Tristan et Yseut, ce que l'auteur a préparé en conduisant Sone en l'Irlande, tel Tristan après avoir tué le Morholt. À en croire l'épilogue du *Lai du chèvrefeuille*, Tristan, « qui bien savait harper<sup>20</sup> », en serait l'auteur. C'est encore lui qui, chez Thomas, apprend à Yseut « à jouer de la harpe, écrire des lettres et à composer de la poésie<sup>21</sup> ». Le *Tristan* en prose contient de nombreux *lais*, courts poèmes insérés dans la trame narrative. Tristan en chantait un en s'accompagnant à la harpe

---

<sup>13</sup> C'est du *verlan*. Le mot est récent, mais l'astuce est vieille. On la trouve déjà, au XII<sup>e</sup> siècle, dans la légende de Tristan : pour ne pas être reconnu en Irlande, le héros prétend s'appeler Tantris.

<sup>14</sup> C'est le cas pour la « laide demoiselle » du *Conte du Graal*. Orvale, elle, est humaine. De plus, si vilaine qu'elle soit, elle possède de nombreuses qualités. Elle danse et chante même à ravir.

<sup>15</sup> La belle ordonnance du spectacle est néanmoins troublée par un incident non prévu au programme, qui vient retarder de plus de 260 vers la prestation de l'artiste (et attiser d'autant l'impatience du lecteur). Un orgueilleux et gigantesque Breton a profité de l'entrée de la délégation norvégienne pour se glisser dans la salle en déjouant la vigilance des gardes et venir défier le roi et ses barons. Sone lui règle son compte.

<sup>16</sup> Pour BUFFON, le gerfaut (*Falco rusticolus*) est « le premier de tous les oiseaux de la fauconnerie » : « C'est, après l'aigle, le plus puissant, le plus vif, le plus courageux de tous les oiseaux de proie ; ce sont aussi les plus chers et les plus estimés de tous ceux de la fauconnerie » (*Histoire naturelle générale et particulière. Des oiseaux*, Paris, Defart, An IX, t. XXXIX, « Le Gerfaut », p. 80 et 85).

<sup>17</sup> L'auteur prétend qu'on ne trouve de gerfauts qu'en Norvège, et sur une seule montagne, qui plus est. Cela décuple évidemment la valeur du cadeau : « Un mont trouverent qui ert haus,/ La truevent l'aire des grifaus,/ Plus n'en est en crestiienté. » (v. 4285-4287).

<sup>18</sup> PICHOT Pierre-Amédée, « La Fauconnerie d'Autrefois et la fauconnerie d'Aujourd'hui », *Publications de la Société d'Acclimatation*, Paris, 1891, p. 4.

<sup>19</sup> Cf. l'allemand *Lied*.

<sup>20</sup> « Tristram ki bien saveit harper,/ En avoit fet un nuvel lai », *Lais de Marie de France*, WARNKE Karl (éd.), HARF-LANCNER Laurence (trad.), Paris, Le Livre de Poche, 1990, XI : *Chievrefueil*, p. 267, v. 112-113.

<sup>21</sup> *La Saga de Tristan et Yseut*, trad. LACROIX Daniel, in *Tristan et Yseut. Les poèmes français. La saga norroise*, WALTER Philippe et LACROIX D. (dir.), Paris, Le Livre de Poche, 1989, coll. Lettres gothiques, p. 535, § 30. Pour cet épisode, la version de Thomas ne nous est pas parvenue, mais nous la connaissons à travers les adaptations norroise et germanique de frère Robert et de Gottfried de Strasbourg.

quand le roi Marc le blessa à mort<sup>22</sup>. Ici, Odée aime Sone aussi passionnément qu'Yseut aimait Tristan<sup>23</sup>, mais l'auteur du lai, c'est elle, et ce n'est pas de Sone qu'elle tient ses talents artistiques. Son lai s'insère dans la narration (en octosyllabes), mais il est majestueux : cent soixante vers répartis en dix-huit strophes. Enfin, il est écrit en décasyllabes, comme les chansons de geste, vers adaptés à son contenu, qui est essentiellement épique. Voyons-le.

Le thème, annoncé plus haut en des termes vagues (« comment ala et repaira »), en est le dramatique aller-retour d'Odée et de Sone entre Norvège et Irlande. Le lai suit la chronologie des événements, mais sa composition est bizarre. Trois strophes pour l'aller contre treize pour le retour. De plus, les strophes consacrées à l'aller sont si allusives qu'elles en deviennent sibyllines, alors que le récit du retour est aussi clair, détaillé et haletant que le meilleur des reportages. Pourquoi ?

Parce que c'est lors de ce *retour*, où ils se sont retrouvés seuls, les autres étant morts ou mourants, qu'on a prétendu qu'Odée avait couché avec Sone. La vaillante Odée veut tordre le cou à la *rumeur*, dont elle se doute bien qu'elle est parvenue à la cour *avant* l'arrivée de ses envoyées (comme la suite le confirmera). Bravement, elle « fait front », en désignant dès la deuxième strophe l'ennemi, ce « crüel renon » (injuste réputation, v. 15997) qui la poursuit : « cascuns dist qu'il m'a *asongnanti* » (chacun dit qu'il m'a mise en son lit, v. 15998). Aux calomnies, elle oppose son *lai*, « qui tous est fais de *verités* » (v. 15975). Pour l'aller, elle peut procéder par allusions, son public sachant ce qui s'est vraiment passé, tandis que pour le retour, objet de la *rumeur*, il ne lui faut rien omettre, afin que chacun comprenne qu'un couple forcé de défendre si chèrement sa vie, puis grièvement blessé, presque agonisant, ne pouvait avoir ni le loisir, ni le désir de... faire autre chose.

Mais ce *lai* est aussi une *lettre*, puisqu'il a un mystérieux destinataire, que le lecteur a tout de suite reconnu : Sone, présent dans la salle (mais uniquement désigné dans le poème par le mot « ami »), et auquel, dans les deux dernières strophes, Odée s'adresse de façon poignante :

Dou grant coutiel dont mes cors fu navrés,  
De la doulour que j[e] euch avuec vous,  
Venés a moi, quand vous che lai orrés.  
Vous savés bien, n'i a for verités.  
Se chil reviennent que j'envoiai a vous,  
Et au venir ne vous ai a espous,  
Je m'ochirai con cors desesperés,  
Car ch'est sans cuer que trechié le m'arés<sup>24</sup>.  
(v. 16136-16143).

Le *lai* s'achève sur cette menace. Au roi et à ses barons de se prononcer.

Demander un *jugement* constitue la dernière tâche de Papegay. C. Lachet a parlé de « cour d'amour » (en assortissant prudemment l'expression de guillemets<sup>25</sup>). Mais les cours d'amour (si tant est qu'elles aient existé) étaient des tribunaux de grandes dames courtoises, débattant de subtils, sinon futiles problèmes de casuistique amoureuse. Celui-ci est un tribunal

---

<sup>22</sup> « Un jor estoit entré Tristan en la chanbre la roïne e harpoit et disoit .I. lai qu'il avoit ja fet » (*Le Roman de Tristan en prose*, FERLAMPIN-ACHER Christine, Paris, Champion, 2007, t. V, p. 406, § 161).

<sup>23</sup> L'auteur accorde d'ailleurs à Odée une mort analogue à celle d'Yseut dans le *Tristan* de Thomas (env. 1170), puisqu'elle expire en étreignant le corps de Sone, qui vient de rendre l'âme (v. 21253-21280).

<sup>24</sup> « Pour le couteau dont mon corps fut blessé./ Pour la douleur que j'ai eue avec vous./ Venez vers moi, en entendant ce lai./ Vous savez bien, il n'est que vérité./ Si reviennent ceux que j'ai envoyés / Et qu'au retour vous n'êtes mon époux./ Désespérée, je me suiciderai./ Car c'est sans cœur que vous m'aurez trompée. »

<sup>25</sup> *Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1992, chap. II, III, 5 : « La "cour d'amour" », p. 117.

d'hommes. De son jugement dépend « mors u vie de roïne » (la vie ou la mort d'une reine, v. 16186). De plus, le vocabulaire juridique est très insistant. Rien qu'entre le début de la prestation de Papegay et l'énoncé de la décision royale, on relève sept fois le mot « droit », onze fois « juger » et quatorze fois « jugement »<sup>26</sup>. Enfin, Papegay conclut son *lai* sur ces mots : « Hui mais ne m'en orés *plaidier* » (v. 16168).

Il est vrai que « plaidier » se traduit souvent par « parler ». Mais tel ne peut être ici son sens, puisque Papegay, au lieu de se taire, va au contraire dialoguer encore avec le roi pendant dix-neuf vers (v. 16169-16187). Le verbe a donc bien son sens juridique : l'artiste fait savoir qu'elle a fini sa *plaidoirie*. Papegay est l'*avocat* d'Odée. Toutes les pièces du puzzle se regroupent alors et la mise en scène prend sens : pour pulvériser en une seule fois tous les obstacles à son mariage, Odée leur a intenté un procès.

### Élucidation : un procès

Déterminée à obtenir gain de cause, et se méfiant des aléas de la justice ordinaire, elle a tout organisé, tout prévu, sans rien laisser au hasard.

Elle a choisi le jour et le lieu après s'être assurée (auprès de Gratien) que Sone serait présent. Elle a porté l'affaire devant la plus haute juridiction du royaume de France, celle du roi, Sone étant son sujet. Ce roi est pourtant un faible, incapable de défendre sa propre femme des railleries que lui vaut son origine hongroise<sup>27</sup>, et il a, naguère, par stupidité et cupidité mêlées, commis une grave erreur judiciaire<sup>28</sup>. Odée le sait forcément, les nouvelles allant vite. Voilà pourquoi elle a pris la précaution de flatter ce faible, en lui servant un compliment dithyrambique (le qualifiant de « plus prisés » de tous les monarques), et d'offrir au juge cupide, en guise d'*épices*, un oiseau d'une valeur considérable (le gerfaut). Elle avait envisagé de venir en personne, mais, finalement, question de dignité et d'efficacité, elle a dépêché non *un avocat*, mais *deux avocates* : Papegay *pour elle-même*, la femme outragée, et Orvale, si besoin était, *pour la Norvège*, royaume en danger. Elle a feint de vouloir cacher son nom et celui de son « ami », alors qu'elle savait que c'était un secret de Polichinelle. Les juges ont été bien embêtés : en écoutant le *lai*, ils ont évidemment reconnu ses protagonistes, mais ils ont dû faire semblant de tout ignorer, sous peine d'avouer qu'ils connaissaient la *rumeur* et avaient même contribué à la propager<sup>29</sup> :

Mais on savoit partout le fait,  
En haute court estoit retrait ;  
Bien savoient qui chilz estoit,  
Pour cui li lais cantés estoit.  
Au conseil ne le nommeront,

---

<sup>26</sup> Soit, sauf erreur ou oubli de notre part : « droit » : v. 15953, 15955, 15957, 15958, 16155, 16217 et 16297 (auquel il faut adjoindre son dérivé « adrechier », v. 15961) ; « juger » : v. 15953, 15960, 15963, 16159, 16168, 16176, 16185, 16189, 16225, 16247, 16301 ; et « jugement » : 15962, 15979, 16174, 16184, 16205, 16215, 16220, 16223, 16226, 16238, 16240, 16245, 16283, 16299.

<sup>27</sup> C'est la fille du roi Floire de Hongrie.

<sup>28</sup> Il s'agit d'une sombre affaire de falsification de reconnaissances de dettes. Le roi y a trouvé son compte, le faussaire lui ayant offert les biens mal acquis (v. 12881-12885). Depuis, il jouit d'un crédit illimité auprès du souverain.

<sup>29</sup> L'auteur a mis à profit l'arrivée de Papegay pour montrer combien la cour de France était cancanière et la facilité avec laquelle les ragots pouvaient y naître. En voyant entrer la belle musicienne, Sone a changé de couleur. Papegay aussi. Cela n'est pas passé inaperçu. On en a déduit qu'ils avaient une liaison (« drüerie entre yalz avoit », v. 15571). Mais cette fois la rumeur est morte dans l'œuf, Sone, négligeant Papegay, n'ayant eu d'attentions que pour la hideuse Orvale.



Anchois lor jugement feront<sup>30</sup>.  
(v. 16200-16205).

En donnant raison à la dame, ils se sont condamnés eux-mêmes. Bien fait !

Cependant, ne pourrait-on pas reprocher à Odée d'avoir été dure vis-à-vis de Sone ? Bien que présent, il n'a pas pu se défendre. Il n'a même pas eu d'avocat. Mais si ! Il a eu... Papegay. Car, tout en plaidant sa propre cause dans cet admirable *lai*, Odée ne l'y a pas accablé, au contraire. La comparaison entre le récit *objectif* des événements par le narrateur (v. 5830-7258) et la version qu'elle en donne dans le *lai* est très éclairante. Pour l'aller, elle se montre fort discrète sur les aides dont Sone a bénéficié (les Templiers), quand elle ne les passe pas complètement sous silence (l'épée magique qu'elle lui a remise, la reine d'Irlande), d'où le caractère sibyllin des strophes, et, pour le retour, elle minimise ou dissimule sa vaillance à elle pour mieux célébrer sa bravoure et sa prouesse à lui et lui attribuer tout le mérite des victoires, comme à un héros de chanson de geste, ou de *saga*...

La cause est entendue. Le tribunal reconnaît le bon droit de la plaignante. Orvale rentre alors en scène et feint de démasquer Sone, qu'elle somme, d'un ton rogue, de dire s'il accepte le verdict. Il s'y soumet. Ensuite, tout va très vite. La messagère appelle son clerc, et lui dicte une *lettre*, qu'il écrit, scelle et lui remet, après quoi elle la confie à l'un de ses chevaliers qui se hâte de la porter en Norvège, comblant Odée de joie.

Ainsi s'achève une relation épistolaire irrégulière et décevante, commencée quelque huit mille vers plus tôt. L'histoire peut enfin prendre un nouveau tournant.

\* \*  
\*

Le *lai* d'Odée, pièce centrale d'un procès intenté par l'héroïne *et* à Sone *et* à la rumeur, est à la fois poème épique et lettre lyrique, plaidoyer pour elle et pour lui. Tout en admirant, on ne peut s'empêcher de se poser une question. Une telle *machine de guerre* était-elle bien nécessaire ? Après tout, quand les envoyées parviennent à Montargis, Sone n'aime déjà plus Yde. Sa conduite envers Odée lui donne des remords. Il aurait fini par l'épouser.

Oui, mais *quand* ? À aucun moment, il n'a pris conscience qu'il y avait urgence à le faire, une plus longue vacance du trône risquant de plonger la Norvège dans le chaos. Odée, elle, le savait, et elle craignait d'autres retards, s'étant sûrement rendu compte de ce qu'on a soupçonné en voyant Sone s'obstiner à rentrer en France, contre toute raison et même toute humanité. Si audacieux qu'il soit *dans les combats*, le héros, *dans la vie*, peine à prendre une décision dès qu'elle risque d'entraîner un grand changement, celui-ci lui fût-il bénéfique. La suite le confirmera, puisqu'il faudra deux lettres du pape (la seconde étant comminatoire) et toute l'insistance d'Odée, pour qu'il se décide enfin à se rendre à Rome afin d'y recevoir la couronne de l'Empire faisant de lui le gardien de toute la chrétienté.

Cette même suite du roman, amputée d'un cahier entier, nous prive d'épisodes dans lesquels Odée semble avoir tenu un rôle éminent<sup>31</sup>. Aussi la lettre-lai constitue-t-elle son plus beau portrait. On la savait vaillante, capable de se battre comme un homme. On a découvert qu'elle était aussi combative armée d'une plume que d'une hache, et, avec cela, poétesse,

---

<sup>30</sup> « On connaissait partout les faits, relatés dans les grandes cours ; on savait bien qui était celui pour lequel le lai avait été chanté. Les vassaux ne le nommeront pas au conseil, auparavant ils rendront leur jugement. »

<sup>31</sup> Environ 2400 vers manquent. Des allusions aux passages perdus permettent quand même de comprendre qu'elle a désobéi aux ordres du pape en rejoignant Sone, et que, lors d'un affrontement terrible contre les Sarrasins, elle a été capturée, mais non sans combattre. Elle serait même tombée de la tourelle d'un éléphant de guerre !

musicienne. Son nom l'annonçait, car il dérive d'Odin, dieu de la guerre et de la poésie. On connaissait la femme amoureuse, on a découvert la souveraine. On ne la savait pas non plus si cultivée. Les clins d'œil qu'on relève à de célèbres œuvres françaises témoignent bien sûr des lectures de l'auteur, mais, dans la fiction du roman, elles sont une idée d'Odée, non sans vraisemblance. Au XIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne du grand roi Hákon Hákonarson (1204-1263), les relations furent nombreuses entre France et Norvège, et se traduisirent, notamment, par une floraison de traductions. Les *Lais* celtiques sont traduits sous le titre de *Strengleikar*, un certain Frère Robert adapte le *Roman de Tristan* de Thomas en *Tristram's Saga*, tandis qu'un inconnu tire du *Conte du Graal* une *Parceval's Saga*. Enfin, l'idée d'intenter un procès est plausible, venant d'une Norvégienne, les peuples scandinaves étant alors connus pour être procéduriers. Cela tient à ce que chez eux rien n'était plus sacré que la Loi<sup>32</sup>. Pour un oui pour un non, on faisait appel à elle, d'où de continuel litiges, dont témoigne leur ancienne littérature. Les morts eux-mêmes s'y soumettent à un jugement rendu dans les règles<sup>33</sup>. Comment Sone eût-il pu s'y soustraire ? Le narrateur a raison d'applaudir : Odée a bien « joué » (joué, v. 16792).

---

<sup>32</sup> C'est un point sur lequel Régis BOYER n'a cessé d'insister : « L'*althing* (= grande assemblée d'automne) a une fonction essentiellement juridique. Il doit statuer sur les procès de toutes sortes dans lesquels se lancent avec une extraordinaire facilité ces hommes et ces femmes pour qui le droit est sacré et qui disposent d'un mythe pour expliquer comment le dieu Tyr, fondamental dans la mythologie scandinave, a consenti à perdre la main droite pour qu'un pacte inviolable fût scellé entre les forces de vie et celles du désordre. » (*Sagas islandaises*, Paris, Gallimard, 1987, coll. « La Pléiade », « Introduction », p. XVII).

<sup>33</sup> À preuve un célèbre épisode dans lequel des villageois, tourmentés par des revenants et ne sachant comment se débarrasser d'eux, finissent par leur intenter un procès : « Kjartan assigna en justice Thórir Jambe-de-Bois, et Thórdr le Chat le paysan Thóroddr, sur le fait qu'ils hantaient la maison sans permission et qu'ils privaient les gens de vie et de santé. On assigna tous ceux qui étaient assis près du feu. Ensuite, on désigna les membres du tribunal aux portes, on prononça les chefs d'accusation et l'on mena tous les procès comme à un tribunal de thing : on y produisit les témoins, on résuma le cas et on prononça les verdicts » (*ibid.*, « La Saga de Snorri le Godi », chap. LV, p. 307-308). Les morts se le tiennent pour dit : « Après cela, toutes les apparitions et visites de revenants cessèrent à Fróda » (*ibid.*, p. 308).